

Commission de régulation de l'énergie

Délibération du 20 décembre 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gaz de Barr au 1^{er} janvier 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011

NOR : CREE1133287V

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND et Jean-Christophe LE DUIGOU, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gaz de Barr, le 7 décembre 2011, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} janvier 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Gaz de Barr

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} octobre 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Gaz de Barr depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,106 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 28 juin 2011 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Gaz de Barr, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} octobre 2011 et le 1^{er} janvier 2012 correspond à une hausse de 0,106 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par Gaz de Barr est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011.

La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 décembre 2011.

Pour la Commission de régulation de l'énergie :

Le président,
P. DE LADOUCETTE

A N N E X E

TARIFS DE VENTE DU GAZ NATUREL DE GAZ DE BARR APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2012 (HORS TVA)

TARIFS	PRIX
Tarif A : Location de compteur mensuelle en € Prix du kWh en c€	6,50 9,04
Tarif B : Location de compteur mensuelle en € Prix du kWh en c€	6,50 8,08
Tarif C : Location de compteur mensuelle en € Prix du kWh en c€	6,50 6,00
Tarif C+ : Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	13,60 4,52

TARIFS	PRIX
Tarif E pro :	
Location de compteur mensuelle en €	6,50
Prix du kWh en c€	5,12
Tarif B2I :	
Abonnement mensuel en €	19,11
Prix du kWh en c€	4,19
Tarif B2S :	
Abonnement mensuel en €	80,93
Prix du kWh d'hiver en c€	4,142
Prix du kWh d'été en c€	3,590
Réduction de tranche du prix du kWh au-delà de 1 GWh/an en c€	0,175